

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 4 février 2013

Installation du Conseil communautaire

Le 4 décembre 2012 la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la commune de Châteaufort.

Conformément aux statuts de la communauté d'agglomération et conformément aux dispositions de l'article L5211-8 du Code général des collectivités territoriales, la commune de Châteaufort est représentée au sein du Conseil communautaire par son maire, M. Patrice PANNETIER.

Conformément à la loi, a été installé dans sa fonction de conseiller communautaire :

- M. Patrice PANNETIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20130207-CC20130200-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2013